Diplôme, trajectoire sociale et activité des jeunes femmes

par Christine Fournier *

Si le niveau de formation scolaire d'une part, le fait d'être mariée et d'avoir des enfants d'autre part ont une incidence indéniable sur les comportements d'activité des femmes, ces facteurs ne suffisent pas à les expliquer entièrement. Le niveau social d'origine des jeunes femmes étudiées ici, et les chances de maintenir ou d'améliorer ce niveau par leur activité professionnelle relativise la valeur des formations acquises et surdéterminent leur taux d'activité. Le concept de « trajectoire socio-éducative » permet ainsi d'appréhender de façon dynamique des facteurs déterminants de l'activité féminine.

La décision d'exercer une activité professionnelle pour une jeune femme s'explique par de nombreux facteurs parmi lesquels sa formation scolaire et sa situation familiale tiennent une place prépondérante.

Les corrélations entre formation scolaire, mariage, maternité et taux d'activité ont été largement démontrées et se réfèrent pour la plupart à des approches théoriques, notamment néoclassiques, qui voient dans le travail des femmes le résultat d'un arbitrage entre l'intérêt de se présenter sur le marché du travail et celui de rester au foyer compte tenu de la rémunération — potentielle ou effective — d'un travail professionnel et du volume d'activités domestiques liées au mariage et à la maternité.

Pourtant une large part du comportement des jeunes femmes vis-à-vis de l'activité demeure inexpliquée et il est difficile de l'attribuer entièrement aux « préférences » de ces dernières. Ce vaste résidu multidimensionnel appelle une analyse plus fine. La relation entre formation scolaire et activité est incontestable mais complexe ; elle doit en particulier être analysée au regard des mécanismes de la reproduction sociale. En outre, l'étude de l'activité des femmes est généralement limitée parce que statique ; elle doit être complétée par un examen de leur itinéraire.

Pour cela, la littérature sociologique propose le concept de « trajectoire » dont les nombreuses définitions prouvent qu'il en est encore à la recherche de sa traduction concrète. La notion

(*) Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail d'Aix-en-Provence.

de trajectoire, empruntée à la géométrie, signifie initialement « une courbe ayant une propriété donnée », ce qui la distingue du simple trajet. Les sciences sociales tentent de faire de la trajectoire « le vecteur qui oriente le comportement », là résiderait sa « propriété ». Cet article a pour objet de démontrer que ce concept enrichit l'analyse des déterminants de l'activité professionnelle des jeunes femmes.

Le matériau de l'étude est constitué d'une enquête réalisée par C. Gokalp à l'INED, en 1978 (1). Son échantillon était formé de 2 730 individus des deux sexes, âgés de 18 à 25 ans, choisis selon la méthode de l'échantillonnage proportionnel de façon à refléter les résultats de recensement de 1975 ; furent retenus comme critères de choix, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le type d'activité, la CSP pour les actifs, la taille de la commune et la région. Ce sont les 974 femmes de cet échantillon qui étaient sorties du système scolaire à la date de l'enquête qui ont été étudiées.

La formation, une valeur relative

S'il est incontestable, l'effet du niveau de diplôme sur le taux d'activité est à la fois modéré et discontinu (tableau 1). La relation « niveau de l'emploi potentiel, taux d'activité » n'est pas systématiquement vérifiée, c'est le cas des bachelières qui sont moins actives que les diplômées de second cycle court alors qu'elles peuvent prétendre à des emplois de niveau supérieur.

L'incidence du niveau de diplôme sur le taux d'activité des jeunes femmes est en effet médiatisé par d'autres facteurs, en particulier leur milieu social d'origine. Ce n'est pas tant le niveau de formation en valeur absolue qui oriente le comportement à l'égard de l'activité que la trajectoire socio-éducative.

(1) L'étude réalisée par C. Gokalp à partir de cette enquête est présentée dans « *Quand vient l'âge des choix* », Travaux et Documents, Cahier n° 95, PUF.

Si l'on tente une analyse en termes de reproduction sociale, l'accès à un emploi — effectif ou potentiel (compte tenu de la formation scolaire) — n'a de sens que dans la mesure où il permet ou empêche le maintien ou l'amélioration du statut social d'origine. Notre démarche repose ainsi sur deux hypothèses fondamentales :

— la femme a tendance à rechercher le maintien ou l'amélioration de son statut social d'origine ;

— le maintien ou l'amélioration de ce statut se réalise dans la sphère professionnelle à travers la position dans la hiérarchie des emplois, et ou dans la sphère familiale, à travers la position sociale du conjoint (2).

Cet article ne s'intéressera qu'au premier argument, le maintien du statut par la sphère professionnelle (3). Considérant que la trajectoire socio-éducative constitue l'élément de construction fondamental du rapport à l'emploi et par conséquent du comportement d'activité, nous faisons les hypothèses suivantes :

— Une trajectoire socio-éducative ascendante fondée sur un surinvestissement du domaine scolaire par rapport aux autres membres du milieu social d'origine, qui demande à être rentabilisé, ou au moins utilisé, entraîne une détermination forte à l'égard de l'activité professionnelle ; le marché de l'emploi représente le lieu primordial de valorisation de l'investissement scolaire.

— Une trajectoire socio-éducative descendante inscrit potentiellement la femme dans une position dans la hiérarchie des emplois associée à une position sociale qui ne lui permet pas d'assurer le maintien de son statut social. Ce qui entraîne une détermination faible à l'activité professionnelle.

(2) Le maintien du statut de façon exclusive et continue par la seule sphère familiale se raréfie avec la progression de l'activité féminine, tandis que le maintien exclusif par la sphère professionnelle, associé à une situation de célibat définitif, tend à s'étendre, notamment pour les catégories socio-professionnelles élevées.

(3) Pour ce qui concerne le deuxième argument, on pourra se reporter à la thèse : « L'offre de travail des jeunes femmes - Essai de construction d'un outil d'analyse », op. cit.

Tableau 1

DIPLÔME OBTENU EN SITUATION PAR RAPPORT À L'ACTIVITÉ

Position / Diplôme	Emploi	Chômage	Inactivité	Ens.	Taux d'activité
Etudes supérieures	79,4	7,4	13,2	100	86,8
Baccalauréat, Brevet de technicien	76,9	5,6	17,5	100	82,5
2e cycle court complet ou long incomplet	80,1	5,4	14,5	100	85,5
1er cycle court - 2e cycle court incomplet	71,4	9,4	19,2	100	80,8

Définition de la trajectoire

La trajectoire socio-éducative est empiriquement construite sur la base du décalage entre le niveau de formation effectif de la jeune femme et le niveau de formation modal de l'ensemble des femmes du même milieu social d'origine.

Compte tenu du rapport que le milieu social d'origine entretient avec l'institution scolaire, nous retiendrons essentiellement comme critères de définition : les *CSP et les niveaux de formations* des deux parents, cernant ainsi une très large part du volume des capitaux économiques, sociaux, et culturels du milieu. Les regroupements opérés à l'intérieur de chacune des nomenclatures — nomenclature des CSP, nomenclature des formations scolaires — nous sont suggérés par l'objet même de la recherche. En effet, le milieu social d'origine nous intéresse essentiellement dans la perspective de l'accès aux diplômes, aussi, les très nombreux travaux sur le sujet indiquent-ils les regroupements à opérer (1) :

a) *En ce qui concerne l'activité professionnelle des parents*, la dichotomie « ouvrier - non ouvrier » semble la division la plus pertinente puisque l'on sait que l'appartenance — ou non — au milieu ouvrier indique dans une large mesure l'itinéraire scolaire.

b) *En ce qui concerne leurs niveaux scolaires.* C'est la partition diplômé/non-diplômé qui, compte tenu de la génération, est apparue la plus pertinente.

Une trajectoire se définit *par son point d'origine et sa pente.* En l'occurrence, le point d'origine recouvre le milieu social d'origine dont nous venons de préciser la définition ; la pente est fonction du *décalage socio-éducatif* dessiné : lorsque le décalage est nul, l'individu est considéré comme *immobile* ; s'il est positif — en d'autres termes si la jeune femme a dépassé le niveau de formation « normal » de sa catégorie d'origine — la pente est *ascendante* ; dans le cas contraire — si elle n'atteint pas ce niveau — la pente est *descendante.*

Ainsi, lorsqu'une favorisée atteint ou dépasse le niveau du baccalauréat elle est immobile, en deçà, elle est *descendante.* Ainsi, lorsqu'une défavorisée atteint ou dépasse le niveau du second cycle court, elle est descendante ; en deça, elle est immobile. ■

(1) Cf. « L'offre de travail des jeunes femmes - Essai de construction d'un outil d'analyse », op. cit.

Tableau récapitulatif

CSP père - CSP mère	Diplômes parentaux	Diplôme fille (*)	Trajectoire
ouvrier-ouvrière ouvrier-inactive	quels que soient les diplômes parentaux	I II III	défavorisées ascendantes défavorisées immobiles
non ouvrier-non ouvrière non ouvrier-inactive	quels que soient les diplômes parentaux	I II III	favorisées immobiles favorisées descendantes
non ouvrier-ouvrière ouvrier-non ouvrière	aucun diplôme parental au moins un des parents diplômé	I II III I II III	défavorisées ascendantes défavorisées immobiles favorisées immobiles favorisées descendantes

(*) La typologie des niveaux de formation a été définie ainsi :
— 3 niveaux de formation ont été retenus : (I) : baccalauréat et plus ; (II) : diplôme de deuxième cycle court et deuxième cycle long incomplet et (III) : aucun diplôme. Ces seuils sont apparus cruciaux au travers de l'analyse du rôle du diplôme dans la reproduction sociale.
Cf. « L'offre de travail des jeunes femmes — Essai de construction d'un outil d'analyse », *op. cit.*

Les trajectoires à pente nulle interviennent comme des références illustrant une reproduction sociale à l'identique.

L'examen des taux d'activité des jeunes femmes de notre échantillon selon la pente de leur trajectoire socio-éducative confirme largement cette hypothèse.

Le taux d'activité des défavorisées ascendantes est supérieur de treize points à celui des favorisées descendantes. Ces jeunes femmes issues d'un milieu favorisé et situées sur une pente descendante — selon notre définition — vont expérimenter dans le champ professionnel une correspondance formation-emploi inapte au maintien de leur statut social d'origine qui génère une désaffection pour le travail professionnel ; à l'inverse, les jeunes femmes issues d'un milieu défavorisé mais portées par une trajectoire socio-éducative ascendante, vont trouver dans la cor-

Tableau 2

TAUX D'ACTIVITÉ ET TRAJECTOIRE SOCIO-ÉDUCATIVE

Trajectoires	Taux d'activité en %	Effectifs
Favorisées immobiles	81	176
Favorisées descendantes	78	196
Défavorisées ascendantes	91	220
Défavorisées immobiles	79	345
Ensemble	82	937

respondance formation-emploi le moyen de leur promotion sociale et faire preuve, en conséquence, d'une détermination particulièrement forte à l'égard du travail professionnel. En outre, il ressort de la comparaison des positions dans l'emploi que les trajectoires auxquelles sont associés les taux d'activité les plus élevés, conduisent aux emplois les plus défavorisés dans l'échelle des qualifications.

La mise en regard des influences respectives sur les taux d'activité d'une part, du simple niveau de formation, d'autre part de la trajectoire socio-éducative met en évidence la supériorité du pouvoir explicatif de la trajectoire. Cette conclusion révèle le caractère *relatif* du niveau scolaire quant à son influence sur le comportement d'activité des jeunes femmes : la formation scolaire ne pèse sur le comportement à l'égard de l'activité que relativement au milieu social d'origine, prouvant ainsi qu'au regard de l'activité professionnelle, un diplôme n'a que la valeur que lui donne le milieu social dont est issue la jeune femme qui le détient (4). En d'autres termes, un diplôme n'a de signification que resitué dans le cadre de la reproduction sociale ; sa définition tient moins dans son niveau absolu sur l'échelle des formations scolaires que dans sa valeur relative par rapport aux différents milieux sociaux.

Le mariage, une condition plus qu'un déterminant de l'inactivité

Le mariage peut être une occasion pour des jeunes femmes de demeurer ou de redevenir inactives et c'est même généralement pour elles la condition nécessaire d'une éventuelle inactivité. Le fait d'utiliser ou non le mariage comme moyen de l'inactivité rend compte de leur détermination au travail professionnel, laquelle est fonction de leur trajectoire socio-éducative.

Tableau 3

TAUX D'ACTIVITÉ SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LA TRAJECTOIRE SOCIO-ÉDUCATIVE

(en %)

Etat matrimonial / Trajectoire socio-éducative	Célibataires non en union libre	Célibataires en union libre	Mariées (*)
Favorisées immobiles	91,8	84,0	68,8
Favorisées descendantes	92,8	75,8	63,7
Défavorisées ascendantes	99,0	88,2	80,6
Défavorisées immobiles	91,5	93,1	62,9
Ensemble	93,7	85,0	68,3

Les défavorisées ascendantes gardent malgré leur mariage, une détermination forte par rapport à l'activité. Ainsi, en orientant tout à la fois la tendance à l'activité en fonction de chaque statut matrimonial et la tendance à l'interruption d'activité lors du passage d'un statut à l'autre, la trajectoire socio-éducative montre l'effet structurant qu'elle exerce sur le comportement d'activté de la jeune femme. C'est bien la trajectoire qui détermine la position à l'égard de l'emploi et non le statut matrimonial qui n'intervient qu'en tant que condition et moyen du choix de l'activité. Toutefois, les écarts importants enregistrés lorsque l'on introduit le statut matrimonial invitent à vérifier qu'ils ne résultent pas de critères liés statistiquement à d'autres facteurs, notamment la maternité.

En modulant l'effet du mariage, la trajectoire ne fait-elle que moduler l'effet de la maternité ? Pour répondre à cette question, il faut dépasser

(4) Dans le but de conforter cette conclusion, nous avons calculé le taux d'activité des femmes des différentes trajectoires socio-éducatives pour chaque niveau de formation. Cette opération nous a permis de prouver qu'à travers la trajectoire, ce n'est pas le niveau de formation qui s'exprime mais bien le *décalage* entre celui-ci et le niveau scolaire modal du milieu d'origine. Cf. « L'offre de travail des jeunes femmes, essai de construction d'un outil d'analyse », op cit.

Tableau 4

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES SANS ENFANT SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LA TRAJECTOIRE SOCIO-ÉDUCATIVE

(en %)

Trajectoire socio-éducative / Etat matrimonial	Favorisées immobiles	Favorisées descendantes	Défavorisées ascendantes	Défavorisées immobiles
Célibataires non en union libre	93,0	92,9	99,0	90,7
Célibataires en union libre	87,5	78,6	86,7	95,8
Mariées	84,6	85,7	100,0	81,5

le constat précèdent en mesurant l'effet du statut matrimonial sur le niveau de l'activité en fonction des trajectoires socio-éducatives en l'absence d'enfant dans le ménage.

En l'absence d'enfant, le mariage influence de façon significative le taux d'activité des jeunes femmes si leur trajectoire socio-éducative est descendante. Seules les défavorisées ascendantes ont, dans le célibat et dans le mariage le même niveau d'activité, en outre très élevé ; les taux d'activité des jeunes femmes situées sur des trajectoires horizontales et descendantes chutent tous d'environ 9 points lorsqu'elles passent du célibat « solitaire » au mariage.

Par extrapolation, on peut écrire que parmi les jeunes femmes situées sur une trajectoire horizontale ou descendante, une sur dix, se retire du marché du travail lorsqu'elle passe du statut de célibataire à celui d'épouse. Par contre, ce mouvement partiel d'interruption d'activité n'implique absolument pas les jeunes femmes défavorisées ascendantes dont la presque totalité est active, en l'absence d'enfant, dans le célibat comme dans le mariage.

Lorsque l'enfant paraît...

C'est en présence d'enfants que les comportements d'activité des jeunes femmes sont les plus tranchés ; ceci ne prouve nullement que la maternité soit la *cause* de l'inactivité mais suggère, pour le moins, qu'elle intervient comme un facteur d'exacerbation des tendances à l'égard du travail professionnel.

Tableau 5

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES SELON L'EXISTENCE D'ENFANTS ET LA TRAJECTOIRE SOCIO-ÉDUCATIVE

Existence d'enfants / Trajectoire	Pas d'enfant	Enfant(s)	Taux de chute (*)
Favorisées immobiles	84,6	52,6	37 %
Favorisées descendantes	85,7	46,7	46 %
Défavorisées ascendantes	100,0	67,9	32 %
Défavorisées immobiles	81,5	52,1	36 %

(*) Le *taux de chute* a été calculé comme suit :

$$t = \frac{\text{TA (femmes sans enfant)} - \text{TA (mères de famille)}}{\text{TA (femmes sans enfant)}}$$

Les favorisées descendantes présentent à la fois le taux d'activité le plus bas dans la quasi totalité des cas et l'écart le plus large entre le taux d'activité des femmes sans enfant et celui des mères de famille (5). A l'opposé, les défavorisées ascendantes assurent un niveau d'activité très supérieur à la moyenne, en l'absence comme en présence d'enfant(s) et se démarquent par un écart modéré entre le taux d'activité des femmes sans enfant et celui des mères de famille : si moins d'une mère de famille favorisée descendante sur deux est demeurée active, la proportion s'élève à 7 sur 10 pour les défavorisées ascendantes (6).

(5) Précisons que les écarts enregistrés ne résultent pas d'une différenciation du nombre d'enfants en fonction des trajectoires.

(6) La prise en compte de *l'âge* du plus jeune enfant exacerbe les tendances mises à jour, puisque, si l'on considère les mères d'un enfant de moins de deux ans, les *taux d'activité* en fonction des trajectoires se hiérarchisent ainsi :

TA (favorisées descendantes) . . . . . 43 %
TA (défavorisées immobiles) . . . . . 49 %
TA (favorisées immobiles) . . . . . 58 %
TA (défavorisées ascendantes) . . . . . 68 %
TA (ensemble) . . . . . 54 %

Ainsi, il semble que la configuration familiale et notamment la maternité ne soit pas la cause de l'inactivité professionnelle de la jeune femme mais amplifie les tendances à l'égard du travail professionnel, liées à leur trajectoire socio-éducative.

Époux, épouse...

Ce que de nombreux travaux centrés sur la question de l'activité féminine appréhendent à travers la notion de « milieu social » n'est souvent que la situation professionnelle du mari, indiquée par sa CSP (7). Ainsi, les résultats proposés jusqu'ici au sujet de l'influence du « milieu social » sur l'activité des jeunes femmes ne rendent compte, finalement, que des effets de la CSP maritale sur la décision d'activité de l'épouse (8). Ce choix est pour partie fondé, compte tenu des correspondances statistiques massives associant les nombreuses dimensions du milieu social, mais la prise en compte de facteurs complémentaires permet la mise en lumière des disparités révélatrices du faisceau d'influences qui s'exercent sur l'activité des femmes.

Sept jeunes mariées sur dix sont actives ; seules les épouses de « professions libérales et cadres supérieurs » présentent un taux d'activité éloigné de cette moyenne — 52 % — alors qu'elles se révèlent mères de famille un peu moins fréquemment que les autres (9). Par contre, on peut s'étonner du niveau d'activité singulièrement élevé des épouses d'ouvriers — 72 % — dont nous savons qu'elles constituent l'une des catégories les moins actives si l'on considère la population totale.

La distance qui sépare les niveaux d'activité des jeunes épouses de « cadres supérieurs et professions libérales » et d'ouvriers — dont nous savons qu'elles se situent en moyenne aux deux extrémités de l'échelle des formations scolaires — pourrait renvoyer aux justifications classiques :

— Le taux d'activité réduit — par rapport au taux général d'activité féminine — des épouses d'ouvriers est associé à un niveau de fécondité élevé qui freine le travail professionnel. Or, l'âge des épouses d'ouvriers de notre échantillon empêche à l'évidence un nombre important d'enfants (10). Le frein à l'activité que l'on distingue sur l'ensemble de la population féminine dans un taux élevé de fécondité ne joue donc pas de façon marquée dans les premiers temps de la vie familiale et professionnelle.

— La dispersion des taux d'activité en fonction de la situation professionnelle du conjoint pourrait faire émerger l'hypothèse élémentaire d'un calcul économique ou pour le moins d'un effet du contexte financier recouvert par l'influence de la CSP maritale en fait fortement corrélée aux revenus du conjoint (11).

A notre sens, — sans négliger pour autant les deux phénomènes qui viennent d'être évoqués — cette « dispersion » renvoie essentiellement aux trajectoires socio-éducatives des unes et des autres. En effet, si deux tiers des épouses de cadres sont issues d'un milieu favorisé, quatre cinquième des épouses d'ouvriers sont issues d'un milieu défavorisé. La cause de la divergence des comportements d'activité ne réside donc peut-être pas tant dans la situation professionnelle des maris que dans la trajectoire socio-éducative des jeunes femmes qui ont épousé « ces maris-là ».

Tableau 6

TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES FEMMES SELON LA CSP DE LEUR MARI ET LEUR TRAJECTOIRE SOCIO-ÉDUCATIVE

CSP du mari / Trajectoire	Ouvrier	Employé commerçant-artisan	Cadre (*)	Ensemble
Favorisées immobiles	77,8	72,7	68,1	68,8
Favorisées descendantes	66,7	66,7	52,2	63,7
Défavorisées ascendantes	85,4	80,0	75,0	80,6
Défavorisées immobiles	66,7	62,5	NS (*)	62,9
Ensemble	71,8	68,9	62,3	68,3

(*) Non significatif.

(7) Cf. « Données statistiques sur les familles, Collection de l'INSEE, M 86 et « Données Sociales », Édition 1978.

(8) Qui recouvre pour partie le niveau des revenus du conjoint.

(9) Le pourcentage de mères de familles épouses de « cadres supérieurs et professions libérales » est de 51,6 % alors qu'il atteint *en moyenne* 60 %.

(10) Parmi les 269 mères de familles de l'échantillon, nous comptons 71 % de mères de *un* enfant, 26 % de mères de *2* enfants et seulement 3 % de mères de *3 ou 4* enfants.

(11) Cf. « Données statistiques sur les familles », op. cit. La remarque (2) est liée à la remarque (1).

Les défavorisées ascendantes se distinguent par un niveau d'activité supérieur à tous les autres, quelle que soit la CSP de leur mari et par un écart faible — le plus faible — entre le taux d'activité des épouses d'ouvriers et le taux d'activité des épouses de cadres. A l'inverse, les favorisées descendantes présentent un écart entre les deux catégories très élevé (12) : seule une favorisée descendante mariée à un cadre sur deux est active. Le comportement d'activité des jeunes favorisées descendantes apparaît ainsi comme le plus sensible à la situation professionnelle du conjoint, tandis que celui des jeunes défavorisées ascendantes l'est relativement peu.

Nous avons précédemment montré que le mariage exerçait un effet massif sur le comportement d'activité des favorisées descendantes qui ne jouait absolument pas — du moins en l'absence d'enfant(s) — pour les défavorisées ascendantes. L'examen de l'impact de la CSP du conjoint sur l'activité professionnelle de la jeune femme confirme, en le prolongeant, ce résultat fondamental puisque l'activité des défavorisées ascendantes est relativement peu sensible à la situation professionnelle du conjoint — qui représente une dimension importante du mariage — alors qu'elle influence considérablement l'activité des favorisées descendantes.

*
**

Cette approche éclaire l'articulation du comportement d'activité et du comportement familial. L'étude d'une articulation est toujours délicate et complexe parce qu'elle implique par définition la prise en compte de deux parties au moins. Le terme d'« articulation » indique l'interaction permanente de ces deux parties ; or l'analyse empirique oblige à privilégier un seul sens de la relation (ou au mieux d'étudier les deux sens l'un après l'autre). Notre objet — l'offre de travail des jeunes femmes — nous a conduit à privilégier le sens Famille-Activité.

En conclusion, le concept de trajectoire aide d'une part, à comprendre le comportement d'activité des jeunes femmes d'aujourd'hui en s'affirmant comme un élément important da la structuration de leur comportement d'ensemble ; d'autre part, il pose des questions sur l'évolution de l'offre de travail des femmes, en renvoyant notamment aux implications des politiques d'éducation et d'emploi (13). Afin de préciser ces implications, il serait utile d'étudier les effets de la trajectoire socio-éducative sur le comportement d'activité de femmes plus avancées dans leur vie active afin, d'une part, d'échapper aux problèmes spécifiques à l'entrée dans la vie active (instabilité professionnelle, débuts de carrière...), d'autre part, de définir de cette façon les itinéraires féminins (en tenant compte des interruptions d'activité, des problèmes posés par les reprises d'activité, etc.) dont le tracé permettrait d'évaluer l'importance des débuts dans la vie active quant aux comportements futurs. ■

---

(12) Soit : $t = \dfrac{\text{TA (épouses d'ouvriers)} - \text{TA (épouses de cadres)}}{\text{TA (épouses d'ouvriers)}}$

alors : t (DA) = 12,1 % ; t (FI) = 12,5 % ; t (FD) = *27,1* % ; t (DI) n'est pas significatif.

(13) Le souci a été exprimé de compter en l'an 2000, 80 % d'une génération en classe terminale. Que cette perspective soit ou non réalisable, on peut, dès lors qu'elle est visée, s'interroger sur les implications d'un tel bouleversement du système éducatif sur l'offre de travail. En effet, le stock actuel de jeunes bachelières, ou même titulaires de diplômes inférieurs, est à rapporter à une certaine configuration des milieux sociaux dont elles sont issues qui structure un certain rapport à l'activité, orienté par la trajectoire socio-éducative. Or, compte tenu de la structure sociale actuelle, les diplômées « surnuméraires » — bachelières ou autres — de l'an 2000 seront essentiellement issues des milieux défavorisés et, par conséquent, portées par des trajectoires ascendantes qui les inciteront à l'activité professionnelle.